

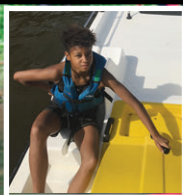
Vie Municipale

Travaux



Accueil Ado

L'été



Vie associative

K ritas



N° 134 - octobre 2017

Le Florentais



Éditorial

Chères Florentaises, Chers Florentais,

Les enfants ont repris le chemin de l'école depuis un mois et pour d'autres c'était leur « première ». Belle réussite à toutes et à tous.

Nous avons décidé pour cette rentrée de septembre 2017 de maintenir la semaine de 4 jours et demi. Il nous semblait important de ne pas défaire dans la précipitation ce qui avait été le fruit d'un travail commun et de concertation avec tous les acteurs de l'école.

Un travail sera mené au cours de l'année avec tous les partenaires pour préparer la rentrée 2018-2019. Il est important d'évaluer les effets positifs et négatifs des rythmes scolaires et de prendre des décisions dans l'intérêt des enfants et en fonction des moyens dont nous disposons. Les NAP sont de nouveau en place à l'accueil périscolaire et sont fréquentés assidûment par les enfants. Merci à l'équipe qui propose régulièrement de nouvelles activités et aux partenaires investis.

Des projets d'avenir pour les écoles, nous en avons et actuellement nous travaillons sur le projet de réhabilitation et reconstruction du groupe scolaire Dezelot. Maintenant c'est un seul établissement avec un unique directeur. Le groupe scolaire Dezelot est le plus gros établissement primaire du département. La municipalité continuera de soutenir notamment financièrement les actions multiples des écoles.

Et maintenant, certains pensent aux prochaines vacances. Le Centre de loisirs sans hébergement sera ouvert aux enfants à partir de l'âge de 4 ans pour les vacances d'automne. Les inscriptions sont en cours.

Les services municipaux sont là pour vous, pour faire vivre notre ville. Nous continuons collectivement d'améliorer et certes il y a toujours beaucoup à faire.

La Mission Locale pour les 16-25 ans assure un travail et des actions de qualité auprès de nos jeunes afin de leur permettre d'avancer positivement et de trouver un équilibre personnel et de s'insérer dans notre société même si ce n'est pas facile chaque jour.

Les actions citoyennes commencent dès le plus jeune âge et chacun peut apporter un élément positif pour avancer sur ce chemin en se respectant les uns, les autres, en préservant la nature.

De l'école maternelle à l'entrée dans le monde adulte la mission de service public exercée par notre municipalité vous accompagne pour franchir toutes les étapes.

Merci aux professionnels pour leur engagement et merci à vous Florentaises et Florentais pour votre participation active à la vie de notre ville.



Mireille BOUCHER

Maire adjoint
de Saint-Florent-sur-Cher

| | | | |
|-------------------|---|----------------|--|
| PERMANENCE | <p>Tous les vendredis Monsieur le Maire assure une permanence à la population :</p> <p>de 8 h 45 à 10 h 30 en mairie, sans rendez-vous.</p> | MESSAGE | <p>NOUVEAU MÉDECIN</p> <p>Un nouveau médecin est arrivé dans notre ville. Après le Docteur Renaud l'année dernière, nous saluons avec plaisir l'arrivée du Docteur Luc Colombier. Ce praticien généraliste et homéopathe est installé à la Maison des Solidarités de Saint-Florent-sur-Cher. L'élection conjuguée de la municipalité avec d'autres collectivités permet de lutter contre la désertification médicale. Continuons nos efforts pour aboutir à l'arrivée de médecins supplémentaires si utiles pour soigner nos administrés.</p> |
|-------------------|---|----------------|--|

Sommaire

- Page 2 : Éditorial
- Page 3 : Vie Municipale
- Page 7 : L'été des jeunes
- Page 8 : La vie de la commune
- Page 9 : Les news de FerCher
- Page 10 : Expression / État-civil
- Page 11 : Vie associative
- Page 13 : Vie Florentaise
- Page 14 : Cinéma le Rio - Aragon



p. 3
Rentrée scolaire

Couverture
Réveillon



MENSUEL LE FLORENTAIS
Directeur de la Publication
Monsieur le Maire
Rédacteur, maquettiste, photos
Emilie Lemkahouen
Service Communication
Hôtel de Ville
Place de la République
18400 St-Florent-sur-Cher
02 48 23 50 00
www.ville-saint-florent-sur-cher.fr
Imprimerie
Centr'Imprim
36101 Issoudun cedex
Dépôt légal : octobre 2017
Tirage : 3 660 exemplaires



VIE MUNICIPALE

Vie Municipale

RENTRÉE SCOLAIRE

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE



Rentrée du Groupe scolaire Dézelot

La rentrée est toujours un moment tant attendu pour certains et redouté pour d'autres. Pour les petits c'est le moment de l'apprentissage et de l'acquisition de l'autonomie et pour les plus grands c'est le moment d'avoir confiance en soi pour une belle réussite scolaire. Pour réaliser ces projets, professeurs, parents et enfants doivent marcher main dans la main. Sans oublier l'aide de la municipalité dans le bien-être de tous.

Effectifs des écoles :

- Groupe scolaire Dézelot B1 et B2 : 365 élèves
- Maternelle Rive Droite : 74 élèves
- Maternelle Beauséjour : 73 élèves
- Maternelle Rive Gauche : 45 élèves
- Collège Voltaire : 625 élèves



Maternelle Rive Droite - déjà très attentifs !

Les nouveaux services mis en place l'année dernière ont bien fonctionné et continuent cette année (garderie municipale, transports scolaires, extension de la restauration...).

Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous !



Travaux réalisés par les enfants des garderies municipales.

C'ÉTAIT AVANT LES GRANDES VACANCES...

FIN D'ANNÉE ÉCOLE DE BEAUSÉJOUR

La maternelle Beauséjour de Saint-Florent-sur-Cher a invité les familles à leur fête de l'école le samedi 1^{er} juillet.



Un beau spectacle !

Les élèves des trois classes leurs ont présenté un spectacle composé de chants, danses et théâtre autour du thème " Les animaux ". L'après-midi s'est poursuivie avec les stands de jeux, la buvette, les gâteaux et les crêpes. La pluie incessante n'a pas perturbé ce moment convivial et festif clôturant l'année.

ÉCOLES QUI CHANTENT

« ECOLES QUI CHANTENT » dans notre département, c'est près de 10 000 enfants de 161 écoles différentes qui font résonner leurs cordes vocales. C'est la concrétisation d'un travail commun entre la Commission des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) du Cher en charge de ce projet original et les professeurs des écoles. Et cela depuis 25 ans !



Les choristes de Rive Droite

Nouvelles Activités Périscolaires

L'accueil de loisirs périscolaire de Saint-Florent-sur-Cher vous propose

PLAISIR, DÉCOUVERTE, INITIATION ET SENSIBILISATION

Les jeudis du 9 novembre au 21 décembre 2017 :

- Atelier bricolage créatif**
 - atelier pour 18 enfants
 - lieu : Pôle enfance
- Atelier découverte du basket ball**
 - atelier pour 36 enfants
 - lieu : gymnase Michel Dupont
 - intervenant de l'U.S.F.
- Atelier Culinaire**
 - atelier pour 12 enfants
 - lieu : Pôle enfance

Les vendredis du 10 novembre au 22 décembre 2017 :

- Atelier découverte du Karaté**
 - atelier pour 12 enfants
 - du groupe scolaire Dézelot 2
 - lieu : préau Dézelot 2
- Atelier découverte de la Gym Vitalité**
 - atelier pour 18 enfants
 - lieu : gymnase Serge Faure
 - intervenant de l'U.S.F.
- Atelier sur la Nature**
 - atelier pour 28 enfants
 - lieu : Pôle enfance

Les inscriptions débuteront le 12 octobre au Pôle enfance

Les ateliers durent 1 heure de 15h30 à 16h30. Des ateliers libres sont également en place.

Accueil de Loisirs Périscolaire
Pôle Enfance - rue Jules Ferry - 02 48 55 31 52

PNVS - service communication - ville de Saint-Florent-sur-Cher - 2017

DOSSIER ENVIRONNEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics est interdite dans nos collectivités locales. Cette mesure s'inscrit dans les objectifs du Plan Ecophyto qui vise une réduction de 50 % de l'utilisation de ces produits sur le territoire français à l'horizon 2025. L'objectif est de limiter les répercussions importantes sur l'environnement (pollutions, appauvrissement de la biodiversité,...) et sur la santé publique.



Objectif zéro pesticide : un bien environnemental et de santé publique

La nature assure d'innombrables services : qualité de l'eau, régénération des sols, pollinisation des plantes, qualité de l'air... Or, les conséquences d'utilisation des pesticides dans les espaces publics ont un impact direct sur ces écosystèmes. En France, nous consommons une quantité trop importante de ces produits, que ce soit pour l'entretien de nos espaces verts, de la voirie ou des jardins particuliers de plus de 17 millions de Français. La préservation de la santé publique et de l'environnement est une priorité pour les collectivités territoriales. La gestion des espaces publics sans pesticide est possible grâce à la mobilisation des élus, l'implication des agents des services techniques de la Ville ainsi que des habitants.

La municipalité de la ville de Saint-Florent-sur-Cher a su anticiper l'application de la loi zéro pesticide pour les collectivités effective au 1^{er} janvier 2017. Elle a décidé, dès 2014, la réduction progressive par le service des espaces verts de l'usage des pesticides sur les trottoirs de la commune. De 30 % de moins la première année, la diminution a atteint 50 % en 2015 jusqu'à la suppression totale en 2016. Par ailleurs, la municipalité a choisi d'augmenter l'équipement nécessaire à l'entretien de ses trottoirs. En parallèle, un agent a été missionné spécifiquement à cette tâche dès les premiers jours du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

Mais ne nous y trompons pas, les herbes se développant dans les interstices des trottoirs ne sont pas néfastes pour autant. Il faut se faire à l'idée qu'elles ont un réel impact positif sur la biodiversité contrairement à certains détritiques qui sont jetés sur la voie publique. Mais il va de soi, qu'un pissenlit met moins de temps à pousser que le temps mis par le personnel de la Ville à entretenir les kilomètres de trottoirs de la commune à la débroussailluse ou au brûleur thermique. Il faut donc impérativement rupter avec l'idée -bien ancrée- que la présence de plantes sauvages sur les trottoirs est le reflet d'un manque d'entretien. C'est un juste retour au naturel qui, au final, est bon pour la santé, n'est-ce pas le principal ?



Pour un jardin « zéro pesticide »

L'usage de pesticides par les particuliers sera interdit à partir du 1^{er} janvier 2019. Vous l'aurez noté et vous le savez d'ailleurs. Le désherbage manuel est la partie la plus importante dans l'entretien du jardin. Et elle n'est pas pour autant des plus agréables. Il est donc impératif de la réduire à son minimum en ayant recours à quelques astuces.

En tant que particulier, pour éviter les pesticides où l'utilisation d'enrobé qui fragilise l'ensemble en imperméabilisant le sol, il est recommandé d'anticiper l'aménagement des abords de la maison. Il faut penser à ajuster le dimensionnement des allées et des zones minérales en fonction des besoins. Les allées piétonnes peuvent être engazonnées. Il existe un mélange de graines de gazon à base de fétuques qui permet un entretien minimal (4 à 5 tontes par an) et s'adapte également aux zones carrossables et de stationnement. Par ailleurs, la pose d'un géotextile sous des gravillons limite la repousse de l'herbe sauvage. Il faut également veiller à l'installation du grillage des clôtures à plus de 5 cm du sol afin de faciliter le passage du rotofil.

Pour ce qui est des arbustes et des rosiers, optez pour la plantation en massifs denses. Le temps d'entretien sera alors optimisé. Le choix des végétaux doit être fait en fonction du type de sol, de l'exposition et du dimensionnement à l'âge adulte. Ce dernier critère est souvent négligé lors de la plantation. Mélangez les arbres et arbustes à feuilles persistantes et à feuilles caduques.

Pour le fleurissement du jardin, il faut privilégier la pleine terre à la multiplication des pots et des jardinières gourmands en arrosage et donc en temps d'entretien. Les vivaces sont des plantes qui passent l'hiver sous leur forme racinaire et redémarrent au printemps. Elles demandent très peu d'arrosage et d'entretien. Elles peuvent tout à fait être intégrées aux massifs arbustifs.

Pour faciliter la tâche au jardin, il est important de fleurir les espaces difficiles d'entretien. La nature a horreur du vide. Un simple interstice, un talus caillouteux et les plantes sauvages s'installent rapidement. Optez alors pour des plantes tapissantes dites couvre-sols qui formeront une végétation touffue et multicolore.

En cas de doute ou de difficulté, n'hésitez pas à prendre conseil auprès d'un professionnel de l'environnement. Paysagiste, pépiniériste, horticulteur sauront vous guider pour concevoir un jardin agréable « zéro pesticide ».

Toutes ces informations n'ont pour nous qu'un seul objectif aider la population dans la recherche alternative aux pesticides.

DOSSIER ENVIRONNEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS

Limites de propriété, qui doit entretenir ?

Il est formellement interdit d'utiliser des pesticides sur et à moins de 1 mètre de la berge de fossés (même à sec), des avaloirs et collecteurs d'eau pluviales, des caniveaux ou des bouches d'égout.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, avec l'abandon des désherbants chimiques, certains trottoirs ou accotements se végétalisent rapidement. Un simple passage de tondeuse ou de rotofil permet de les entretenir facilement. L'important est de maintenir une végétation rase de moins de 10 cm et de participer, avec la commune, à la conservation d'un décor harmonieux.

Le saviez-vous ?



17 millions de jardiniers amateurs en France
65 000 tonnes de matières actives commercialisées en France (2014)
6 000 tonnes encore utilisées en 2016 pour l'entretien des voies et espaces verts publics en France.

Attention Vous souhaitez vous débarrasser de bidons de produits phytosanitaires. Qu'ils soient pleins ou vides, il faut les déposer à la déchetterie (fermée le jeudi).

Petites astuces

- ▶ Tondre haut la pelouse favorise la résistance à la sécheresse. Et dans tous les cas, pas besoin d'arrosage ! Même après un été sec, une pelouse repart dès les premières pluies de l'automne.
- ▶ Le recyclage des branchages peut servir à la confection d'habitats à insectes. Un petit tas de bois au pied d'une haie ou d'un massif dans le jardin sera profitable à la faune locale.
- ▶ La valorisation des déchets de jardins comme le produit de la tonte, le ramassage des feuilles mortes, le broyage de la taille de haie peut servir au paillis des massifs et du potager.

OPÉRATION CHER PROPRE : → DES FLORENTAIS MOBILISÉS

L'Opération CHER PROPRE du 9 Septembre, organisée conjointement par la Municipalité de Saint-Florent-sur-Cher, l'Association des Chasseurs de gibiers d'eau et le SICALA (Syndicat Intercommunal de la Loire et de ses Affluents) a vu la participation de nombreux Florentais(es) amoureux de leur environnement et de la nature.

En effet, plus de 50 personnes dont 17 enfants ont parcouru les rives du Cher à Saint-Florent-sur-Cher, Lunery, Lapan, récoltant malheureusement 20 m³ de déchets de toutes sortes (canettes, boîtes plastiques, bidons, enjoliveurs etc...). L'abondance de ces déchets démontre l'étendue du travail de sensibilisation de la population qu'il reste à faire pour préserver notre environnement face à la pollution. Les incivilités écologiques sont nombreuses et nous devons y remédier. Cela passe par un effort de communication en direction principalement de nos jeunes et leur présence nombreuse à cette opération est un encouragement.

Cette manifestation est à renouveler. Florentais, prenez date. Chaque année, c'est le 2^{ème} samedi de Septembre.

Nous apporterons à l'organisation quelques améliorations (sacs plus consistants, création de points relais, un supplément benne à verre, utilisation du point d'eau).

Un grand MERCI aux participants qui ont su créer une ambiance conviviale, à l'équipe dynamique des chasseurs à gibier d'eau qui ont assuré avec enthousiasme et sérieux une grande partie de la logistique dont entre autres, le café le matin et le pot de fin de matinée sans oublier les diplômes et les cadeaux distribués aux enfants.

Merci aux différents services municipaux qui ont travaillé efficacement à la réussite de cette manifestation. Merci également à l'U.S.F. qui nous a prêté gracieusement l'espace Robinson et enfin à la presse qui a couvert l'événement à de nombreuses reprises.

Rendez vous l'année prochaine en espérant découvrir.....moins de Déchets !



Des enfants investis dans l'opération.



Ramassage dans une bonne ambiance...



Découverte de trésors !



Toute l'équipe au complet...

TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE : IL FAUT UNE AUTORISATION



Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès des services de la Ville. Elle diffère en fonction de la nature des travaux. Tout usager peut engager cette démarche : particulier, artisan, maître d'œuvre ou conducteur de travaux, entreprise de BTP... **Le défaut d'autorisation entraîne une verbalisation pouvant s'élever à 150 €.**

Permis de stationnement

Il autorise l'occupation sans emprise au sol :

- ravalement de façade (installation d'échafaudage ou de palissade),
- pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir,
- dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...),

- stationnement provisoire d'engins (grues, camion-nacelle...) ou de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles...

Permission de voirie

Elle est nécessaire pour une occupation avec emprise sur le sol et pour des travaux qui modifient le domaine public :

- création sur un trottoir d'un bateau (ou entrée charretière) d'accès à une propriété privée ou un garage,
- pose de canalisations et autres réseaux souterrains,
- installation de clôtures ou de palissades de chantier scellées dans le sol...

Arrêté de circulation

Si la réalisation des travaux nécessite d'interrompre ou de modifier la circulation, il est nécessaire d'en obtenir l'autorisation par un arrêté temporaire de police de circulation, préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique. Il vient alors s'ajouter au permis de stationnement ou à la permission de voirie.

Le délai d'instruction de la demande est généralement compris entre 2 semaines et 1 mois. Il ne peut pas dépasser 2 mois. En l'absence de réponse dans ce délai, le permis est considéré comme refusé.

Renseignements - services techniques municipaux : 02 48 55 23 37

Formulaires disponibles sur :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23509>



Perdu, abandonné, mort, l'animal que vous venez de trouver dans les rues de Saint-Florent-sur-Cher n'a visiblement pas de maître. Vous n'envisagez pas de le laisser derrière vous sans rien faire. Comment devez-vous réagir et qui devez-vous contacter pour tenter de retrouver son maître ?

CHIEN ERRANT DANS LES RUES

Un chien errant n'est pas forcément un chien amical. Il vaut donc mieux prendre quelques précautions avant de tenter de l'attraper. Dans le cas du chien amical, parlez-lui. Il va en général se laisser approcher heureux de rencontrer un humain. Passez une laisse ou un lasso délicatement autour du cou. Contactez alors un vétérinaire qui pourra retrouver le propriétaire de l'animal perdu soit par son tatouage ou par sa puce électronique grâce à un lecteur spécifique. Devant un chien qui reste sur place et ne vient pas vers vous, c'est la peur qui le retient, il faut lui parler, insister, réessayer, s'asseoir, attendre et faire preuve de patience. Si le comportement de l'animal vous semble trop agressif, ne tentez rien ! Contactez la police municipale au 02 48 23 50 10 qui se chargera d'attraper le chien et de le confier aux services agréés.

ANIMAUX ERRANTS COMMENT RÉAGIR ?

ABANDON

Chaque été, près de 60 000 animaux sont laissés sur le bord de la route en France. Malgré l'interdiction de l'abandon des animaux domestiques – punie par la loi – et la reconnaissance de l'animal par le code civil comme être vivant doué de sensibilité, cet acte reste répandu. 30 000 euros d'amende et deux ans de prison peuvent être infligés à une personne reconnue coupable d'avoir abandonné son animal domestique. Le code pénal assimile cela à un acte de cruauté. Il existe par ailleurs des procédures d'abandon légal d'un animal en le conduisant dans un refuge animalier. Ceux qui sont laissés volontairement par leur propriétaire dans un refuge deviennent des animaux de refuges. Les animaux abandonnés gardés dans des refuges ne sont pas assurés de trouver un nouveau propriétaire, en particulier s'ils sont vieux ou souffrent de troubles du comportement. Une grande part d'entre eux est euthanasiée, faute de place.

CHAT MORT SUR LA ROUTE

Vous voyez un animal décédé sur la route. Mettez-vous prudemment sur le côté pour vérifier si l'animal est bien mort ou pas. Si c'est le cas, il faut le décaler délicatement sans le toucher à main nue sur le côté de la route afin qu'il ne reste pas sur le lieu de passage de véhicules. Contactez les services techniques municipaux au 02 48 55 23 37. Ils sont en charge de récupérer la dépouille et de faire des recherches pour

retrouver les propriétaires. Si l'animal est mal en point mais toujours vivant, essayez de le préserver de la circulation en signalant sa présence sans pour autant vous mettre en danger. Contactez la police municipale et expliquez la situation. Elle prendra le relais.

IDENTIFICATION DE L'ANIMAL

Les maîtres pensent souvent qu'un joli collier, avec un nom, une adresse et un numéro de téléphone sont suffisants pour éviter aux chats ou aux chiens un peu trop aventureux de s'égarer. Mais une autre précaution est nécessaire : faire identifier son animal. Le tatouage ou puçage est obligatoire. Beaucoup de gens s'en passent ou l'ignorent. Dans un refuge ou en élevage, le chien ou chat est déjà passé par cette étape et possède son nom dans le fichier de l'I-CAD (Identification des Carnivores Domestiques), l'organisme qui référence les animaux identifiés. C'est la seule façon de l'inscrire officiellement dans la famille et de s'assurer que quelqu'un le ramène à la bonne adresse s'il s'est égaré, blessé loin de la maison ou a tout simplement fugué. Un animal sans puce électronique ni tatouage se fait ramasser par la fourrière. Ses maîtres ne le reverront plus et perdent alors un membre de leur famille.

Liens utiles :

<https://www.i-cad.fr/>

<https://www.la-spa.fr/>

<http://www.30millionsdamis.fr/>

L'été des jeunes florentais

ACCUEIL ADO

DES PROJETS MENÉS DE A À Z

L'été 2017 a été riche en sorties et en animations pour les jeunes de l'accueil ADO. Après avoir travaillé toute l'année sur la mise en place de différents projets, ils y ont participé...

Une fréquentation qui confirme le bon fonctionnement de ce service avec un total de 120 jeunes en juillet - août. Et ils ne se sont pas ennuyés... accompagnés de Magali Grochoki, l'animatrice et sous l'œil vigilant de Marie Lasne, adjointe au maire.



ACCUEIL DE LOISIRS

UN ÉTÉ CHARGÉ...

L'accueil de loisirs de ces vacances d'été était ouvert du 7 juillet au 26 août. Il a été fréquenté journalièrement par 50 à 80 enfants en juillet et 18 à 27 enfants au mois d'août. Les enfants étaient répartis par groupes d'âges : de 4 à 13 ans. L'équipe d'animation était composée selon les périodes de fréquentation de 3 à 13 animateurs en majorité titulaires du BAFA. Le programme d'activités s'avérait assez alléchant :

- Chez les Petits : activités sur place, visite de la ferme de Travail Coquin, sortie à Défiland...

Chez les Moyens : décoration des locaux autour de nombreux thèmes, fresques, pompons, création de tipis, couronnes indiennes... activité musicale, ateliers culinaires...

- chez les grands : décoration de la salle sous forme de dessins, guirlandes, fresque... ateliers culinaires...

Les sorties : piscine intercommunale, piscine à vagues, tir à l'arc, danse classique, accrobranche, cyclorail, labyrinthe de Beaugenc, découverte des chiens de traîneaux dans la forêt de Tronçais.

Les plus grands ont participé au traditionnel minicamp sous tente à Châteauneuf sur Cher du 25 au 28 juillet. Au menu de ce séjour : être autonome,

découvrir le camping et participer à l'activité eaux vives et la thèque (jeu ressemblant au base-ball). L'accueil de loisirs est agréé auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les enfants de moins de 6 ans. Quant à la Caisse d'Allocations familiales du Cher et de la Mutualité Sociale Agricole, elles soutiennent les familles sous conditions de ressources et versent une prestation de service à la collectivité. La municipalité florentaise aide en fonction du quotient familial toutes les familles florentaises.

A noter sur les agendas que l'accueil de loisirs des vacances scolaires de Toussaint se déroulera au Pôle Enfance du **lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre** (sauf mardi 1^{er} novembre). Le programme des activités est consultable sur le site de la ville.

Service activités jeunesse, Pôle Enfance,
rue Jules Ferry, tél. : 02 48 55 68 50
www.ville-saint-florent-sur-cher.fr
activitesjeunesse@villesaintflorentsurcher.fr



Les jeunes du camping



L'équipe du mois de juillet



Après-midi mini motos

La vie de la commune cet été...

14 JUILLET GRANDIOSE

Comme chaque année, la traditionnelle soirée du 13 juillet a débuté par la retraite aux flambeaux, la place de la République était animée par l'orchestre de l'Harmonie Florentaise avant que les citoyens prennent place pour le spectacle pyrotechnique organisé par la Société Brezac, un feu qui a enchanté tous les spectateurs.



L'Harmonie Florentaise



Le bal...

Après ce moment illuminé tous ont pris place sur la piste de danse pour le bal animé par l'orchestre Contrejour où chacun pouvait se désalterer à la buvette du comité des fêtes socioculturel de Saint-Florent-sur-Cher.



Une équipe de choc...

COURSE PRIX DE LA VILLE

Le 29 juin 2017, avait lieu la course annuelle de l'U.S.F Cyclisme " Prix de la Ville " à travers les rues Florentaise en nocturne.

39 coureurs étaient engagés sur cette course représentant un parcours, 84 km, dans le quartier de Beauséjour.

Pour cette édition 2017, Jacques Lambert, adjoint au maire a remis la coupe à Jean-Louis Le Ny de l'OC Locmine arrivé devant Julien Dupont du VC Toucy et Laurent Lévêque des Girondins de Bordeaux Cyclisme.

Toutes nos félicitations !



Le vainqueur Jean-Louis Le Ny (en vert)

CNAS RÉUNION FLORENTAISE

Le Mardi 27 Juin 2017, la Délégation Départementale CNAS (Comité National d'Action Sociale Pour le personnel Des Collectivités Territoriales) du Cher, représentée par son Président Jean-Pierre CHARLES, Maire de Graçay, a réuni ses correspondants pour une matinée de formation sur l'évolution des prestations proposées aux agents territoriaux et leurs familles, à la Salle de l'Auditorium à Saint-Florent-sur-Cher.

Une cinquantaine de correspondants du CNAS ont été accueillis par Roger JACQUET, Maire, qui a présenté la commune.

Cette journée s'est terminée par une visite du Château de Saint-Florent-sur-Cher.

Représentant CNAS de Saint-Florent-sur-Cher : Laëtitia Daoût - Agent Mairie (responsable état-civil)



Les participants des communes du Cher

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX



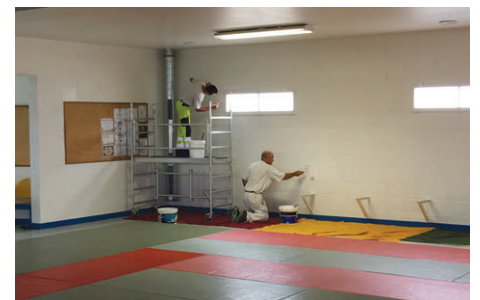
Maternelle Beauséjour : création d'une rampe accessibilité



Chemin du Grand Breuil : Création de trottoirs en grave calcaire



Cimetière Lamartine : Finition Espace Repos et poubelle à proximité du Columbarium



Dojo Municipal : Rénovation Peinture



Gymnase Michel Dupont : Rénovation peinture sol, local stockage et pied des tribunes

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2017 - 2022

Une démarche collective pour définir une politique intercommunale

Par une délibération du 22 mars 2017, la Communauté de communes FerCher-Pays Florentais a arrêté le projet de son premier Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document a vocation à déterminer une politique de l'habitat appuyée sur un diagnostic et validée par l'ensemble des acteurs. Il s'agit d'un document de programmation et de référence pour la politique intercommunale pour les 6 prochaines années.

Les membres du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), réunis le 1^{er} juin 2017, ont exprimé un avis favorable unanime sur ce projet.

La première phase de diagnostic a permis de décrire le contexte socio-économique, la dynamique des marchés, d'appréhender les stratégies résidentielles des ménages et de mettre en évidence les situations de tension, d'équilibre et les besoins sur chacun des segments du marché et la qualité des logements. L'énoncé des orientations s'est appuyé sur ce diagnostic et a été alimenté par les réflexions collectives organisées lors de groupes de travail entre élus, acteurs et partenaires du logement. Enfin, le programme d'actions détermine les moyens à mettre en oeuvre

pour atteindre les objectifs et assurer le suivi de la politique communautaire.

Les orientations du PLH :

- Produire environ 55 logements neufs par an
- Mieux informer les particuliers sur les dispositifs nationaux et locaux
- Améliorer la qualité des logements
- Développer une offre adaptée aux besoins spécifiques
- Mettre en place une ingénierie urbaine en faveur du développement durable

La mise en oeuvre de ces orientations est réalisée à travers 9 actions :

- > Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation
- > Mettre en place une OPAH adaptée aux enjeux du territoire
- > Renforcer le partenariat avec les bailleurs sociaux
- > Soutenir les travaux de rénovation énergétique des logements publics
- > Développer une ingénierie urbaine communautaire
- > Réduire le nombre de logements vacants
- > Mieux diffuser l'offre et la demande d'hébergement temporaire pour les jeunes en formation et en apprentissage
- > Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap en zone rurale
- > Rénover l'aire d'accueil des gens du voyage

La mise en oeuvre du PLH de la Communauté de communes FerCher-Pays Florentais pour la période 2017-2022 représente un budget de 741 000 €, soit en moyenne 123 500 € par an.

Ce budget est marqué par un effort financier les 4 premières années du programme.

Plus de la moitié du budget prévu est consacrée aux besoins sociaux spécifiques (61%), suivi par le développement durable et l'amélioration des logements (37%).

Les principaux partenaires du PLH de FerCher-Pays Florentais



ACTIVITÉS PISCINE INTERCOMMUNALE 2017 / 2018

ATTENTION : HEURE AFFICHÉE = HEURE DE DÉBUT DE SÉANCE

AQUATONIC :

- à partir du mardi 19 septembre de 11 H 15* à 12 H 00
- à partir du vendredi 22 septembre 2017 de 12 H 15* à 13 H 00

Ce créneau est exclusivement réservé aux personnes sachant nager et en bonne condition physique. Les séances se feront à un rythme soutenu et essentiellement au grand bain.

AQUAGYM :

L'Activité AQUAGYM du Jeudi de 16H00 à 16H45 est momentanément suspendue.

SENIORS : Attention changement d'horaires

à partir du mardi 19 septembre 2017 de 15 H 30 à 16 H 30

*Non nageurs : Découverte et familiarisation - Animations

*Nageurs : Matériel à disposition

HORAIRES D'OUVERTURE 2017 - 2018

lundi 17H00 / 19H15 (Bassin complet)

mardi 12H00 / 13H30 *

16H30 / 18h15 (Bassin complet)

* 4 lignes d'eau réservées aux adultes et aux étudiants

mercredi fermé au public

jeudi 12H00 / 13H30 *

17h00 / 19h15 (Bassin complet)

* 4 lignes d'eau réservées aux adultes et aux étudiants

vendredi 15h30 / 18h15 (Bassin complet)

samedi** 9h00 / 12h00 *

14h00 / 18h00 (Bassin complet)

** 9H00 à 10H00 4 lignes d'eau réservées aux adultes et aux étudiants

dimanche 9h00 / 12h45 (Bassin complet)

Changement d'horaires aux vacances scolaires

Évacuation du bassin ¼ d'heure avant l'horaire indiqué

CONSEIL MUNICIPAL / COMPTE RENDU DU 22 JUIN 2017

Le compte rendu est disponible dans son intégralité en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

1. Adoption du compte rendu de la séance précédente
2. Informations du Maire
3. Budget 2017 – Décision modificative de crédits n° 1
4. Contrat de mandat public de maîtrise d'œuvre – Restructuration de l'Ecole élémentaire Louis Dézelot – Marché public de service – Procédure adaptée – Rapport du pouvoir adjudicateur
5. Voirie urbaine – Fourniture et mise en œuvre d'enrobé – Année 2017 – Marché public de Travaux – Procédure adaptée – Rapport du pouvoir adjudicateur
6. Marché de travaux VRD Rue Roger Salengro – Procédure adaptée – Avenant n° 2
7. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la mise en accessibilité d'arrêtés de bus sur la RN 151
8. Syndicat département d'Energie du Cher – Travaux d'aménagement de l'éclairage public
9. Convention d'occupation du domaine public communal établie avec la Société MEDIALINE
10. Convention de service « consultation des données allocataires par les partenaires » signée avec la CAF du Cher
11. Saisine de Madame le Préfet du Cher pour procéder au classement d'office dans le domaine public communal de la voie privée dénommée « Impasse des Gironnais »
12. Remboursement par un tiers
13. Droits de terrasse – Année 2017
14. Chambre Régionale des Comptes – Rapport des actions entreprises
15. Délégations au Maire en vertu de l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Néant

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION / AUCUN COMMUNIQUÉ

PERMANENCES

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux du canton de Charost

- Nicole PROGIN 06 08 21 18 21 / - Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87

reçoivent sur rendez-vous à la Maison des Solidarités de Saint-Florent-sur-Cher



SAMEDI 7 OCTOBRE 2017
DE 14H À 17H
À L'EHPAD

FÊTE DE L'ÉCUREUIL

Vente des travaux des résidents

Buvette

Vente de crêpes

Vente de fromages

Vente de fruits

Vente de vêtements

Jeux - Tombola - Animation musicale

54 rue Paul Vaillant Couturier - Route de Villeneuve - Saint-Florent-sur-Cher

PHARMACIES DE GARDE

Mois d'octobre

Samedi 7 - journée : Dulac
Dimanche 8 - journée : Grinovero
Lundi 9 - journée : Dulac
Samedi 14 - journée : Robillot
Dimanche 15 - journée : André
Lundi 16 - journée : Robillot
Samedi 21 - journée : Antignac
Dimanche 22 - journée : Dehmouche
Lundi 23 - journée : Antignac
Samedi 28 - journée : Dulac
Dimanche 29 - journée : Mijoin
Lundi 30 - journée : Dulac

Mois de novembre

Mardi 1^{er} - journée : Grinovero
Samedi 4 - journée : Antignac
Dimanche 5 - journée : Dehmouche
Lundi 6 - journée : Antignac
Samedi 11 et dimanche 12 - journée : Grinovero

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications de dernières minutes.
Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.

Les adresses - Pharmacies

DULAC : 6 av Gabriel-Dordain - 02 48 55 00 50

ROBILLLOT : 22 av Gén-Leclerc - 02 48 55 03 98

ANTIGNAC : 26 rue Paul-Ladevèze - 02 48 55 00 16

GRINOVERO : 33 rue Jean Jaurès - Lunery - 02 48 68 90 84

DEHMOUCHE : 11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10

ANDRÉ : 23 rue Parmentier - La Chapelle Saint-Ursin - 02 48 26 44 53

Pharmacie MIJOIN : 48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28

Laboratoire de biologie médicale (V. Grember)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h00 à 18h00
et le samedi de 8h à 12h - www.bioexcel.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

08/06 : Saloméja, Yasmin, Marie PITIOT

09/06 : Kais, Ahmed CHABLA

13/06 : Louka PERRUCHE

15/06 : Sleikane, Gary, Bruno GURÈME

20/06 : Shanna, Marie-Ange, Simone PINOTEAU

02/08 : Nawayne, Anthony IWANOW

08/08 : Lina, Christine, Françoise BRULÉ

12/08 : Inà, Rosa PEREIRA

18/08 : Lucas, Alain, Camille BLANCHARD

21/08 : Aïni BELHOUARI

MARIAGE

17/06 : Noémie LEMAL et Nicolas PRIEUR

24/06 : Aurélie CAVALIÈRE et Nicolas BRUNET

26/06 : Qi ZHANG et Daniel HSU

29/07 : Laetitia VINCELOT et André LETRA

09/09 : Sofia LOTFI et Reda NERAOUI

DÉCÈS

09/06 : Raymond CHAMPAULT

16/06 : Simone AUBRUN née HEUILLARD

25/06 : Jacqueline RAFFESTIN née LAUVERGEAT

02/07 : Simone MADEJ née CHOLET

04/07 : Jeannine GRIETTE née THOMAS

05/07 : Elian MOREAU

07/07 : Lucienne HOLLIER née MARTIN

16/07 : Serge GIMONET

19/07 : Marcelle BOUCHENEZ née BERTET

19/07 : Pierre ROY

21/07 : Frédéric KOMONSKI

25/07 : Jacques BINET

27/07 : Micheline GARNIER née PÉLACHAU

03/08 : Xavier DUREUIL

06/08 : Pierre PERRAUDIN

07/08 : Roger BERTUIN

27/08 : Marie-Madeleine KANNENGIESER

31/08 : Daniel RENAUD

01/09 : Jean-Pierre PREVOST

03/09 : Michel RUCAR

09/09 : Christiane BATAGOWSKI née MUSE

VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative

CLUB DE NATATION

OUVERT PENDANT LES VACANCES



Lauriane Bonnamant, licenciée à l'ALPF (Aqua-Loisirs Pays Florentais), vient de participer aux derniers Championnats du Monde des Maîtres à BUDAPEST...

Signalons qu'elle était la seule représentante d'un club du Cher sur cette compétition. Elle était engagée sur 800 m Nage Libre, 400 m 4 Nages et 200 m Nage Libre (bassin de 50 m)

ainsi que sur le 3 kms en Eau Libre dans la catégorie « 30-34 ans ».

Lors de la première journée, elle termine 16^e sur 49 participantes (3^eme française) en 42:34 sur 2,4 kms puisque le parcours a été réduit par les organisateurs pour des raisons de sécurité.

Pour sa deuxième journée, elle termine 18^e du 800 m Nage Libre sur 44 participantes (1^{ère} française) en 10:47'08.

Lors de sa dernière journée, sur 400 4 Nages, elle termine 19^{ème} sur 23 participantes en 6:03'56 (2^{ème} française) puis 33^{ème} sur 44 participantes en 2:33'23 sur le 200 Nage Libre (4^e française).

Après quelques jours de repos bien mérités, Lauriane va, maintenant, reprendre la préparation de sa prochaine grande échéance (en août 2018) :

la traversée de La Manche à la nage !

Aqua-Loisirs Pays Florentais
D. P. n° W.181002424

NATATION-LOISIR
Lundi de 20h00 à 21h30
Jeudi de 20h00 à 21h30

AQUAFORME
Jeudi de 19h00 à 20h00

Les activités sont proposées de mi-septembre à fin juin compromis pendant les vacances scolaires (sauf périodes de fermetures de la piscine)

TARIFS 2017 - 2018
Cotation annuelle = Licence & frais de dossier + adhésion - remise éventuelle

| | | | | |
|----------------------------------|------|------------|-----------------------------------|-------|
| Licence FFN + frais de dossier : | 40 € | Adhésion : | Natation-Loisir et/ou Aquaforme : | 110 € |
|----------------------------------|------|------------|-----------------------------------|-------|

Remise applicable uniquement sur les adhésions : 2 membres : -15% 3 membres : -20% 4 membres : -25% 5 membres : -30%

1, rue du Viaduc 18400 SAINT FLORENT SUR CHER Tél 02.48.55.17.51 Mail contact@alpf.asso.fr

U.S.F. FITNESS

BONNE HUMEUR!!!
FITNESS
AMBIANCE ASSURÉE!!!

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
06/59/15/79/96 OU 06/60/72/46/87

VEZ VITE NOUS REJOINDRE
LES LUNDIS ET VENDREDIS DE 19H30 À 21H
AU GYMNASSE MICHEL DUPONT
(DERRIÈRE LE CARREFOUR MARKET)
À SAINT FLORENT SUR CHER

NOUS VOUS PROPOSONS DU CARDIO STEP, DE L'AÉROBOXE,
DU STRETCHING, DU RENFORCEMENT MUSCULAIRE,
DU STEP, DU L.I.A. !!!

REPRISE DES COURS
LE 4 SEPTEMBRE 2017

CLUB DU 3^E ÂGE ÇA BOUGE

Mardi 12 septembre, les adhérents du club ont fêté la rentrée 2017-2018. Autour d'un bon repas, ils ont repris le chemin de l'école avant de passer un bon moment à jouer tous ensemble.

Contact Annie Bornand, présidente 02 48 55 06 02



En route pour l'école !

LES DONNEURS DE SANG RENDEZ-VOUS

Le 21 août vous étiez 40 à donner votre sang, salle Roseville, dont 4 nouveaux. Un grand merci à tous et aux débutants qui ont franchi le pas pour aider les malades. Votre générosité est de nouveau sollicitée par les malades et l'Établissement Français du Sang en venant **lundi 16 octobre de 14h30 à 18h30 salle Roseville** (il faut compter une heure pour un don).

L'association des Donneurs de sang bénévole de Saint-Florent-sur-Cher remercie les partenaires qui ont aidé à la bonne organisation du concert

du Groupe Gold le 8 juillet. Un grand merci aux bénévoles, au Groupe GOLD pour leur gentillesse et au public qui a répondu présent.



Gold autour de Christine, membre de l'association

RENTRÉE DE FIL EN AIGUILLE

L'atelier couture, loisirs créatifs a repris ses cours le lundi 11 septembre 2017.

Les séances ont lieu :

- les lundis de 14h00 à 16h30
- les mercredis de 17h30 à 20h00

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour apprendre ou vous perfectionner dans la couture traditionnelle, la création d'accessoires de mode, sacs, chapeaux, ceintures et la déco de la maison..., dans une ambiance sympathique et avec une animatrice qualifiée.

Les inscriptions seront prises pendant les premières séances.

Les locaux : rue Henri Aubrun, préfabriqué situé derrière le Centre culturel Louis-Aragon (entrée côté parking)

Renseignements : 02 48 55 64 49

K RITAS NOUVELLE BOUTIQUE

Un nouveau local pour la Boutique Solidaire du Secours Catholique :

« Côté cœur, Côté fringues »

L'équipe de bénévoles du Secours Catholique de Saint-Florent-sur-Cher est heureuse de vous accueillir dorénavant dans sa nouvelle boutique solidaire au 34, avenue Gabriel Dordain. Elle est ouverte à tous et propose vêtements pour hommes, femmes, enfants et quelques accessoires de puériculture et jeux moyennant une participation financière modique. Les jours et horaires d'ouverture sont inchangés :

- lundi et mercredi de 14h00 à 16h30
- vendredi de 9h00 à 11h00 et de 15h00 à 17h00
La réception des vêtements a lieu le premier mardi du mois de 14h00 à 17h00 à la maison des associations rue Marcel Lafleur.

En cas d'empêchement prenez contact avec les bénévoles aux heures d'ouverture pour trouver une alternative, car il est difficile de pouvoir stocker dans la boutique. Venez découvrir la nouvelle boutique « Côté cœur, Côté fringues » et partager un moment de convivialité.



ÇA MARCHE ! SAINT FLO RUN

L'association Saint-Flo Run s'est réunie en assemblée générale le mardi 12 septembre.

Le président dressait un bilan plus que satisfaisant avec l'adhésion de soixante membres ; soit 25 % d'augmentation par rapport à l'année passée et une parfaite parité entre hommes et femmes. Idem pour le bilan financier qui a permis d'offrir une participation lors de l'achat de coupes vent aux couleurs du club.



Les membres de l'association

Une trentaine d'adhérents a représenté l'association sur diverses épreuves de tous niveaux réparties sur l'hexagone.

Si vous souhaitez les rejoindre - les séances se tiennent les mardis et jeudis à 18h00 - place de la République.

RIFLES
organisées par la section Foot
Union Sportive Florentaise
Animées par Alain

Vendredi 13 octobre 2017
début des jeux 20h30

Centre culturel Louis-Aragon

Réservations au 06 22 03 57 24

CHORALE VICUS AUREUS 30 ANS LE BEL ÂGE !

Le trentième anniversaire de la chorale florentaise fera date. Trois jours de concert dans des lieux différents de la ville, 1800 spectateurs, 10 groupes participants soit quelque 350 musiciens et pas moins de 86 pièces musicales interprétées aux cours des 4 concerts avec, cerise sur le gâteau d'anniversaire, un soleil magnifique tout au long de ce merveilleux week-end musical de juin.

Merci aux 76 sponsors qui ont soutenu cet événement (*artisans, commerçants, entreprises locaux*). Merci aux collectivités territoriales (*Ville de Saint-Florent-sur-Cher, Communauté de communes FerCher, Conseil Départemental et Conseil Régional*) pour l'aide financière. Merci aux services municipaux, techniques et culturels, pour leur efficacité et leur grande disponibilité. Enfin un grand merci au public pour être venu si nombreux et avoir partagé avec enthousiasme ce grand moment de joie.

La chorale poursuit son aventure et invite tous ceux qui sont tentés par le chant, à rejoindre le chœur florentais. Le début de saison est en effet un moment propice pour débiter l'activité musicale : nouveaux objectifs, nouveau programme... Alors rendez-vous le vendredi à 19h00 Espace Danielle Darrieux à Massoeuvre pour votre première répétition.

Pour le public fidèle et pour tous ceux qui veulent les découvrir et les encourager, deux dates sont d'ores et déjà à retenir :

Samedi 8 octobre à 20h00 à l'église : Vicus Aureus reçoit deux chorales, Volcalise qui vient de La Bourboule et Evoc le chœur de Châteaumeillant.

Samedi 16 décembre à 20h00 à l'église : Grand concert de Noël avec comme invité le Happy Jazz Gospel.

Entre ces 2 dates est prévu un déplacement en Anjou pour y rencontrer la chorale Chant'Aubance de Brissac Quincé. Beau programme n'est-ce pas ? Alors laissez-vous tenter.

Contacts : Gérard Bruant : Président,
Lionel Perrin : Chef de chœur.
www.chorale-vicusareus.fr



Feu d'artifice en musique avec 250 choristes

GYM VITALITÉ

AU FÉMININ...

Les courageuses du U.S.F. Gym Vitalité étaient présentes à la course La Parisienne . Une course mytique exclusivement féminine qui a lieu tous les ans à la même période à Paris au profit de la recherche sur le cancer du sein. Environ 30 000 participantes... Bravo !



Nos méritantes Florentaises

ONGLERIE

NOUVEAU SALON FLORENTAIS

Depuis le 15 juin 2017, Léonor vous accueille dans sa nouvelle onglerie. De très nombreux services vous sont proposés :

- pose et entretien des ongles, soins des mains et pieds ; calluspeeling (traitement pour la beauté des pieds), maquillage des ongles, réhaussement de cils... sur rendez-vous. Vous trouverez également différentes formules (étudiantes, fidélité, chèques cadeaux....)

Léonor, florentaise depuis toujours a souhaité développer sa passion à saint-Florent-sur-cher. S'installer dans la commune où elle a grandi



REPRISE

ACADEMIE SARC

La saison 2016-2017 s'est achevée avec plus de 15 inscrits dans les différentes activités que propose le club :

Le kali - art martial philippin
Le kyusho - l'art des points vitaux
Le Nihon tai jitsu - école de jujitsu
Le tai kyoku ken - tai chi japonais.
Le sarc (système d'action rapide de control) un mélange de boxe de rue et de krav maga un self défense efficace avec une part importante sur la gestion du conflit et de la gestion du stress.

Les cours ont repris le 19 septembre, vous êtes les bienvenus

www.academie-sarc.fr



Un entraînement de défense

HORAIRES

BODY TAEKWONDO

Saint-Florent Body Taekwondo

Changement d'horaires

Mardi de 20h30 à 21h30

Jeudi de 18h45 à 19h45

Gymnase Michel Dupont

rue des Varennes / Saint-Florent-sur-Cher

Tél. : 06 03 86 42 99 - 07 82 70 74 93

- Certificat médical obligatoire
- 1 photo d'identité pour les nouveaux inscrits
- 2 enveloppes timbrées

INSCRIPTIONS

RESTOS DU CŒUR

La campagne 2017/2018 débutera le :
mercredi 22 novembre 2017

les inscriptions auront lieu de 14h00 à 16h00 au local - 3 rue du Châtelier les :

- lundi 6, mardi 7, mercredi 8, lundi 13 et mardi 14 novembre 2017.

Aucune inscription ne sera recevable sans la présentation des pièces ci-dessous :

- carte nationale d'identité / livret de famille
- carte sécurité sociale / attestation CMU
- certificat de scolarité pour les enfants à charge
- feuille d'imposition / Inscription à Pôle emploi
- situation ASSEDICS ou RSA / retraites

CHARGES :

- Quittance de loyer / remboursement prêt
- acquisition maison / cotisation mutuelle
- dossier de surendettement de la Banque de France

Aucune inscription ne sera possible pendant les distributions (*exceptionnellement sur rendez-vous*)

Les distributions auront lieu le :

- mercredi de 14h00 à 16h00 à compter du 22 novembre 2017 ou le vendredi de 14h00 à 16h00 à compter du 24 novembre.

MERCI de bien vouloir respecter les jours et heures indiqués ci-dessus pour votre inscription.



ATELIER CINEMA

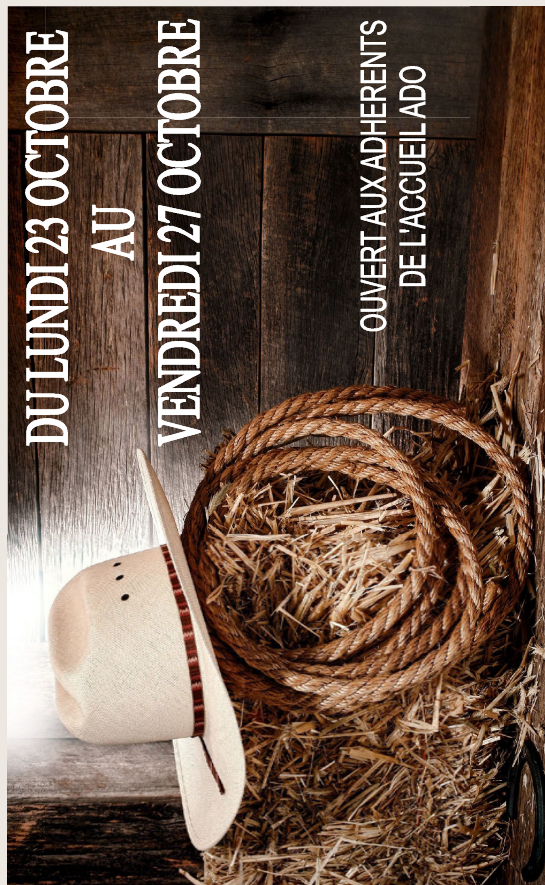
Sur la thématique du Western



ORGANISE PAR
LA VILLE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

EN PARTENARIAT AVEC
CICLIC - PASSEURS D'IMAGES

DU LUNDI 23 OCTOBRE
AU
VENDREDI 27 OCTOBRE



OUVERT AUX ADHERENTS
DE L'ACCUEIL ADO

Réunion d'information
JEUDI 12 OCTOBRE 2017
A 17H30

Salle Accueil Ado
75 av. Gabriel Dordain
Renseignements et Inscriptions
06 38 23 43 10 ou 02 48 55 65 84



Octobre de la Flamboyance

La semaine des aînés.

Du 18 au 22 octobre 2017
Saint-Florent-sur-Cher

Rencontres
Échanges
Détente

Mercredi 18 octobre 2017 : 15 h 00 - Centre Aragon
Danse de Salon du XIX^e avec K DANSE du Groupe Bourges XIX^e
Démonstration et invitation des participants à danser

Jeudi 19 octobre 2017 - 15 h 00 - Cinéma Le Rio
Projection de cinéma « LE SENS DE LA FETE »

Vendredi 20 octobre 2017 - Salle Roseville
CONCOURS DE BELOTE - organisé par Loisirs Solidarité retraités
inscription à partir de 13h30 / début des jeux : 14h00

Participation de : 8.00 €
Concours ouvert à tous sans conditions d'âge
Concours par équipe
1 lot à chaque participant
Goûter offert lors de la remise des lots

Samedi 21 octobre 2017 :
EHPAD « Résidence du Parc » - 15h00
Gaston BONZAC et Valentina (animation musette)

Dimanche 22 octobre 2017
à partir de 12h00
Repas dansant
avec l'orchestre Henri ORTIZ :

Rappel des conditions d'inscriptions :

- * Exclusivement réservé aux retraités de la Ville de St Florent et leur conjoint (e)
- * Etre âgé de 70 ans et plus
- * Inscriptions auprès du Secrétariat du Centre Louis Aragon sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

> Date limite des inscriptions :
LUNDI 2 OCTOBRE 2017



Centre Culturel Louis-Aragon
70 avenue Gabriel-Dordain
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 65 84

centrearagon@villesaintflorentsurcher.fr
IPNS - service communication - Hôtel de Ville - 2017

Octobre
2017

Cinéma Le Rio
Avenue de la Chaussée de César
Saint Florent sur Cher



SEMAINE DU 11 AU 17 OCTOBRE



LES GRANDS ESPRITS

Comédie dramatique française de O. Aycha-Vidal - 1h46
Avec Denis Podalydès, Léa Drucker...

| Mer.11 | Jeu.12 | Ven.13 | Sam.14 | Dim.15 | Lun.16 | Mar.17 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 16h00 | | | 20h30 | | | 20h30 |



UN BEAU SOLEIL INTÉRIEUR

Drame français de Claire Denis - 1h34
Avec Juliette Binoche, Xavier Beauvois...

| Mer.11 | Jeu.12 | Ven.13 | Sam.14 | Dim.15 | Lun.16 | Mar.17 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 20h30 | | 20h30 | 16h30 | 17h30 | 20h30 | |



BARBARA

Drame français de Mathieu Amalric - 1h37
Avec Jeanne Balibar, Mathieu Amalric...

| Mer.11 | Jeu.12 | Ven.13 | Sam.14 | Dim.15 | Lun.16 | Mar.17 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 20h30 | | | 15h00 | | |

SEMAINE DU 18 AU 24 OCTOBRE



LE PETIT SPIROU

Comédie française de Nicolas Bary - 1h26
Avec Sacha Pinault, Pierre Richard...

| Mer.18 | Jeu.19 | Ven.20 | Sam.21 | Dim.22 | Lun.23 | Mar.24 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 15h00 | | 16h30 | 16h30 | 15h00 | 15h00 | 20h30 |



LE SENS DE LA FÊTE

Comédie française de E. Toledano, O. Nakache - 1h57
Avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Paul Rouve...

| Mer.18 | Jeu.19 | Ven.20 | Sam.21 | Dim.22 | Lun.23 | Mar.24 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 20h30 | 15h00 | 20h30 | 20h30 | 17h30 | 20h30 | |



LE PRIVÉ

Policier américain de Robert Altman - 1h52 - VOSTF
Avec Elliott Gould, Nina Van Pallandt...

| Mer.18 | Jeu.19 | Ven.20 | Sam.21 | Dim.22 | Lun.23 | Mar.24 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 20h30 | | | | | |

Séance rencontre " Ciné-Culte " animée par Eric Gatefin

SEMAINE DU 25 AU 31 OCTOBRE



L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

Comédie dramatique française de Nicolas Vanier - 1h56
Avec François Cluzet, Jean Scandel...

| Mer.25 | Jeu.26 | Ven.27 | Sam.28 | Dim.29 | Lun.30 | Mar.31 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 14h00 | 20h30 | 16h30 | | 15h00 | 16h30 | 15h00 |
| 16h30 | | 20h30 | | | | 20h30 |

SEMAINE DU 25 AU 31 OCTOBRE (suite)



BLADE RUNNER 2049

Film de science fiction américain de D. Villeneuve - 2h43
Avec Ryan Gosling, Harrison Ford...

| Mer.25 | Jeu.26 | Ven.27 | Sam.28 | Dim.29 | Lun.30 | Mar.31 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 20h30 | | | 20h30 | 17h30 | 20h30 | |

2D VOSTF | 2D VF



LES P'TITS EXPLORATEURS

Film d'animation français de M. Marro, S. Szkladz...
Durée : 52 min.
A partir de 4 ans

| Mer.25 | Jeu.26 | Ven.27 | Sam.28 | Dim.29 | Lun.30 | Mar.31 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | | | 16h30 | | 15h00 | |

Ciné-goûter

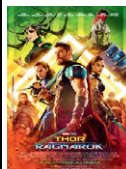
SEMAINE DU 01 AU 07 NOVEMBRE



ZOMBILLÉNIUM

Film d'animation français de A. de Pins, A. Ducord - 1h18
Avec Arthur de Pins, Emmanuel Curtil...

| Mer.01 | Jeu.02 | Ven.03 | Sam.04 | Dim.05 | Lun.06 | Mar.07 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 14h00 | 16h30 | 14h00 | 14h00 | 15h00 | | |



THOR : RAGNAROK

Film d'action américain de Taika Waititi - 1h40
Avec Chris Hemsworth, Tom Hiddleston...

| Mer.01 | Jeu.02 | Ven.03 | Sam.04 | Dim.05 | Lun.06 | Mar.07 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 16h00 | 20h30 | 16h30 | 20h30 | | | |

3D VF | 2D VF



KNOCK

Comédie française de Lorraine Levy - 1h53
Avec Omar Sy, Alex Lutz...

| Mer.01 | Jeu.02 | Ven.03 | Sam.04 | Dim.05 | Lun.06 | Mar.07 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 18h00 | 14h00 | 20h30 | 16h30 | 17h30 | 20h30 | 20h30 |

PRÉVISIONS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Au revoir là-haut

Le jeune Karl Marx

The Square

L'Atelier

LEGO Ninjago : Le Film

Opération casse-noisette 2



TARIFS
NORMAL
7.00 €

Chômeurs, étudiants, + 65 ans, familles nombreuses : 5,50 €

- 14 ans, séances Ciné Culte, séances 1,2,3... Ciné ! : 4,00 €

Tous les lundis et jeudis : 5,50 € - samedi à 14h00 : 5,50 € / Location des lunettes 3D : 1,00 €

Programme non contractuel sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté



Dimanche 15 octobre à 14h30

Ouverture des portes à 13h00

LOTO

Centre Culturel Louis-Aragon
Saint-Florent-sur-Cher

AMICALE
des SAPEURS-POMPIERS

SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Avec l'aide du
CAPLA



**À VOUS
DE JOUER**

À GAGNER

- 1 Hoverboard
- 1 cafetière KRUPS
- 1 TV 123 cm
- 1 lecteur DVD portable 7"
- 1 ordinateur netbook
- 1 nettoyeur haute pression
- 1 appareil photo numérique
- 1 enceinte sans fil multifonction
- 1 cave à vin, 1 VTT, 1 tablette tactile 10"
- 1 lave linge, 1 multicuiseur

1 partie apéro - 1 partie fleur - 1 partie surprise - 1 partie bon d'achats

Mini-Bingo

5 € le carton 15 € les 5 cartons 25 € les 10 cartons 30 € les 14 cartons

Partie surprise non comprise

Sandwichs - Crêpes / Gâteaux / Buvette

Festival Jeune Public
La note et les planches

4^{ème} édition

DU

25

AU

27

OCTOBRE 2017

- 5 Spectacles
- Des Animations
- Des Ateliers

Saint-Florent-sur-Cher

Au Centre Louis Aragon

Renseignements et réservations :

70 avenue Gabriel Dordain - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

Tél : 02 48 55 65 84

Email : centrearagon@villesaintflorentsurcher.fr



*Un Festival
pour
toute
la
famille*



Fête de la Bière

Soirée choucroute
Repas dansant

4 novembre 2017

à 20h30
au centre Louis-Aragon
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Animée par Joël PASQUET



Organisée par le Comité des Fêtes de Saint-Florent-sur-Cher

Infos / Réservations au 07 79 80 65 40 / 07 68 65 62 25

Le comité socio-culturel de Saint-Florent-sur-Cher vous propose

Réveillon de Prestige

31 décembre 2017
Centre Louis-Aragon
Saint-Florent-sur-Cher
20h30



Menu

Cocktail du Nouvel an et ses mises en bouche
Terrine de pintadeau
et foie gras à la gelée de Jurançon sur mesclun
Filet de Sole sauce normande
Gaieté du cœur
Pavé de veau sauce morilles
Ecrasé vitelotte et flan de légumes
Valse effeuillée et Délices du terroir
Pièce montée
Nuage noir et Révélation sucrées
Le Réveil des Endormis / cotillons...

Adulte : 75 euros
Vin non compris

Enfant : 35 euros

Soirée animée par
Joël Pasquet
et son orchestre

Informations et réservations au 07 79 80 65 40 - 06 50 89 01 66
salle surveillée par une société de gardiennage